

## Procès-Verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire 2014

Le Samedi 27 septembre 2014, à partir de 9h30, les membres de l'association « Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées – Comité Départemental de la Mayenne » se sont réunis au CREF de Laval (Salle Athènes) en Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre en tant que membre de l'assemblée représentant un club ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Absents excusés : M. Olivier Richefou (Président du CG53), M. Guillaume Garot (député de la Mayenne), M. Zochetto (Sénateur-maire de Laval), Mme Martine Maunit (membre du comité directeur), M. Michel Liébert (président du CDOS), M. Blu (président du CD Handisport 53).

L'Assemblée était présidée par M. Maunit Xavier, président de l'association. Il était assisté de Mme Michel Manuela, secrétaire générale de l'association et secrétaire de séance, du trésorier général M. Maunit Stéphy et de Stéphane Leboulenger, directeur technique départemental. Il y a eu 33 voix présentes et 12 clubs représentés sur ces 33 voix. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer. Il est rappelé, conformément aux statuts, que seuls les représentants de clubs qui se sont acquittés de leur cotisation départementale et qui sont licenciés au jour de l'AG sont membres de l'Assemblée Générale.

Après un bref mot d'accueil par la secrétaire générale et le Président, l'ordre du jour a été rappelé:

- Approbation du PV de la dernière AG ordinaire électorale (21/09/2013)
- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Rapport moral du président,
- Rapport d'activités du DTD
- Cérémonies officielles des médaillés, des sportifs, en compagnie des personnalités,
- Bilan financier 2013/2014, approbation des comptes et affectation du résultat,
- Projets 2014/2015,
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2014/2015,
- Questions diverses transmises aux CDKDA53.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations au moins 15 jours avant la date de ces Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire.

### 1-Approbation du PV de la dernière Assemblée ordinaire électorale du 21/09/2013

Le président demande à l'assemblée Générale si, après lecture, des modifications doivent être apportées au procès-verbal du 21/09/2013.

Comité Départemental de Karaté  
et Disciplines Associées  
de la Mayenne

30, rue Henri Gloria  
53000 LAVAL

Tél. mobile : 06.81.43.62.32

SIRET : 45284603300028

NAF : 9312Z

Aucun membre ne demandant de corrections, il est soumis aux votes pour approbation du dit PV.

**CONTRE : 20 voix**

*Nicolas Fluteaux (disposant d'un pouvoir pour le KCM, le KDL et IV53) 8 voix, Jacky Faucheux du Laval 53 avec 5 voix, Cyrille Touzé du Karaté DO Change avec 2 voix et Nathalie Pinon du Karaté Club Château-Gontier avec 5 voix.*

**POUR : 13 votes**

ANLAM 3 voix, AVVDE 2 voix, NLVVDBH 2 voix, NLVVDM 3voix, LGAM 3 voix.

Le président demande aux représentants de clubs n'approuvant pas le PV de bien vouloir justifier leur décision. Ces derniers ne souhaitent pas argumenter leur décision et apporter de correction au PV. Le procès-verbal du 21/09/2013 n'est pas approuvé, mais aucune correction n'est demandée.

Le président a ensuite proposé à l'Assemblée une modification de l'ordre du jour :  
Il demande s'il y a des opposants au fait de déplacer l'Assemblée Générale Extraordinaire en fin d'assemblée générale Ordinaire en précisant que cela pouvait modifier les règles notamment liées à l'appartenance de l'Assemblée.

ABSTENTION : 29 voix

CONTRE : 3 voix

Proposition rejetée : l'ordre du jour est inchangé.

La Secrétaire générale suspend l'Assemblée Générale Ordinaire pour passer à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

## **2- Assemblée Générale Extraordinaire du 27/09/2014**

### **Changement des statuts et du règlement intérieur**

La secrétaire générale et le président informent que les projets des nouveaux statuts et règlement intérieur ont été communiqués en même temps que la convocation.

Le président demande s'il y a des questions sur ces modifications proposées. Aucune question ne subsistant, il est soumis aux votes les résolutions suivantes :

**Résolution n°1** : « L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, adopte les modifications des statuts qui ont été communiquées à tous les membres et qui sont préconisées par la fédération. »

**CONTRE : 20 voix**

*Nicolas Fluteaux (KCM, KDL, IV53) : 8, Laval 53 : 5, Karaté change : 2, Karaté Château-Gontier : 5*

**POUR : 11voix**

*ANLAM : 3, NLVVDBH : 2, NLVVDM : 3, LGAM : 3*

**ABSTENTIONS : 2 voix**

*AVVDE 2*

La résolution N° 1 n'est pas adoptée.

Le président demande aux opposants de bien vouloir s'expliquer et de proposer leurs corrections. Ces derniers refusent d'apporter des commentaires et des corrections.

**Résolution n°2** : « L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, adopte les modifications du règlement intérieur qui ont été communiquées à tous les membres et qui sont préconisées par la fédération. »

**CONTRE : 20 votes**

*Nicolas Fluteaux (Mayenne KCM, KDL, IV53) 8, Laval 53 5, Karaté change 2, Karaté Château-Gontier 5*

**POUR : 11 votes**

ANLAM 3, NLVVBH 2, NLVVDM 3, LGAM 3

**ABSTENTION : 2 votes**

AVVDE 2

La résolution N° 2 n'est pas adoptée.

Le président demande aux opposants de bien vouloir s'expliquer et de proposer leurs corrections. Ces derniers refusent d'apporter des commentaires et des corrections.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est clôturée conservant ainsi les statuts et règlement intérieur actuellement en vigueur.

La secrétaire informe de la reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire.

### **3- Rapport moral du président**

La secrétaire demande à passer à la suite de l'ordre du jour et laisse la parole au président pour qu'il puisse, au nom du comité départemental, faire son rapport moral sur la saison 2013/2014. Le Président a commencé son rapport moral par le bilan de la saison passée. Un point sur les effectifs a débuté ce bilan.

→Analyse des effectifs dans le département saison 2013/2014 :

Avec 1093 licenciés en 2014 contre 986 en 2013, la pratique du karaté et des arts martiaux vietnamiens dans le département de la Mayenne a connu une croissance de 11%. C'est une très belle satisfaction et récompense pour tous les clubs qui œuvrent pour le développement étant donné que l'objectif des 1000 licenciés pour 2014 a été atteint.

→Analyse des activités

Le Président a précisé que les activités, les actions proposées par le CDKDA53 en 2013/2014 ont toujours fait l'objet de réunions de travail.

Le président rappelle les dates des diverses réunions qui ont animées le CDKDA53 :

- AG le 21 septembre 2013 avec élections partielles.
- Réunion du Comité directeur le 26 novembre 2013.
- Réunion du Comité Directeur du 8 février 2014.
- Réunion du Comité Directeur du 7 mai 2014.
- Réunion du Comité Directeur du 8 juillet 2014

Il a précisé que le CDKDA 53 était représenté aussi dans d'autres réunions avec notamment les collectivités, la DDCSPP, le CDOS et la fédération.

→Activités principales

Des actions locales (manifestations sportives, formations et stages) à destination de nos licenciés et pour la promotion auprès du public et le développement des disciplines :

- 2 jours de promotion aux virades de l'espoir,
- 1 championnat KUMITE officiel avec de belles prestations,
- 1 championnat AMV et 1 coupe enfant AMV, affluents,
- 1 journée de la femme qui a suscité l'intérêt de tout public
- 1 stage Arbitrage et personnels administratifs,

-1 stage de Kali Escrima à la SSS,  
-1 ETD qui voit le jour et un département en route vers le développement,  
-1 autorisation d'organiser des examens de grades 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Dan Karaté, Karaté Contact, Arts Martiaux Vietnamiens qui s'inscrit pleinement dans notre mission d'organisation et de développement des disciplines fédérées. C'est aussi une démarche d'accompagnement pour être au plus près des licenciés.

Le président a conclu par une saison 2013/2014 très constructive : après de bonnes fondations, les clos et couverts sont désormais en place.

- Des manifestations de plus en plus nombreuses dans le département.
- Une équipe technique qui s'étoffe :
  - DTD, Stéphane LÉBOULENGER,
  - Responsable des Grades, Jean-Claude CLARAC,
  - Nous manquons toujours d'un responsable arbitrage toutes disciplines malgré plusieurs appels à candidature.
- Le comité peut désormais être au plus près de ses licenciés.
- Une aide et soutien dans les projets clubs qui donnent des résultats avec notamment la forte progression du Karaté Défense Lavallois.

Ensemble, continuons à préparer l'avenir !

Le président a remercié l'Assemblée pour son attention.

La secrétaire générale soumet au voix l'approbation du rapport moral du président:

**CONTRE : 20 voix**

Nicolas Fluteaux (Mayenne KCM, KDL, IV53) 8, Laval 53 5, Karaté change 2, Karaté Château Gontier 5

**POUR : 11 voix**

ANLAM 3, NLVVDBH 2, NLVVDM 3, LGAM 3

**ABSTENTION : 2 voix**

AVVDE 2

Le rapport moral du Président n'est pas approuvé.

Le président demande aux opposants de bien vouloir s'expliquer et de proposer leurs corrections. Ces derniers refusent d'apporter des commentaires et des corrections.

#### **4- Rapport des activités par le DTD**

Suite à la lecture du rapport d'activités en annexe, la secrétaire générale a soumis au voix l'approbation de ce rapport :

**CONTRE : 20 voix**

Nicolas Fluteaux (Mayenne KCM, KDL, IV53) 8, Laval 53 5, Karaté Do Changé 2, Karaté Château Gontier 5

**POUR : 13 voix**

ANLAM 3, Bach Ho 2, NLVVDM 3, LGAM 3, Evron 2

**ABSTENTION : 0**

Le président demande aux opposants de bien vouloir argumenter leur décision. Ces derniers refusent d'apporter des commentaires.

M. Cyrille Touzé demande cependant s'il est possible que lui soit communiqué la liste des juges/arbitres départementaux officiels. La réponse du Président est oui et qu'actuellement seuls quelques personnes sont juges techniques départementaux. Il n'y a aucun juge et arbitre combat en Karaté actuellement.

#### **5- Cérémonie officielle des médaillés, des sportifs**

Le président présente à l'Assemblée, M. Mickael BUZARE, conseiller municipal chargé des sports à Laval et conseiller communautaire. Il laisse la parole à M. BUZARE.

Le président et M. BUZARE ont remis la médaille de bronze de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées à Mme Frédérique LEVESQUE pour son dévouement et son engagement bénévole au sien de son association, du département et de la ligue.

Il a été procédé à la remise des titres de champions départementaux de karaté et des arts martiaux vietnamiens par le DTD, Stéphane LEBOULENGER et Mickael BUZARE, aux lauréats présents.

## **6- Bilan financier 2013/2014, approbation des comptes et affectation du résultat**

Mr Stephy MAUNIT, trésorier général, a présenté et commenté le compte de résultat de la section sportive scolaire. Un excédent 806,31 euros est constaté en partie en raison d'une séance d'entraînement hebdomadaire non assurée sur toute la saison 2013/2014.

Le trésorier a fait remarquer que la totalité des dépenses est subventionnée par le conseil général et le CNDS.

Ensuite, le trésorier a présenté le rapport financier du comité départemental et a précisé que la SSS y était incluse. Le compte de résultat présente un excédent de 650,92 euros.

Il est fait état du bilan financier chiffré à 19290,75 euros. Le bilan et compte de résultat de la saison 2013/2014 sont annexés au présent procès-verbal.

Le président a soumis aux votes les comptes du comité départemental.

Après un premier vote n'approuvant pas les comptes 2013/2014 de la part des clubs de Karaté et de l'IV53, le président insiste sur le fait que les conséquences sont gravissimes et demande des explications.

Nicolas Fluteaux se lève et explique que c'est contre le président du CDKDA53 qu'il vote. Le président et plusieurs membres du comité directeur leur font savoir qu'il n'est nul part question de voter pour un président dans cette assemblée générale. Le président invite l'Assemblée à repasser aux votes concernant les comptes 2013/2014.

Approbation des comptes : L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les comptes de l'association (bilans et compte de résultats).

Affectation du résultat : à l'unanimité l'assemblée générale a décidé d'affecter le résultat excédentaire de 650,92 € en « provision pour charge » (compte 158 du PCG) pour l'achat de tapis.

Monsieur TOUZE Cyril, président du Karaté Do Changé, demande la mise en place d'une vérification de la comptabilité. Cette demande a été approuvée à l'unanimité. Deux vérificateurs ont été élus par l'assemblée générale pour exercer cette mission : Monsieur TOUZE Cyril et Monsieur MORLIER Mickaël.

## **7- Projets 2014/2015**

Développement des actions à destination du Karaté et des disciplines associées :

- La formation des jeunes arbitres et arbitres départementaux à toutes disciplines.

- La formation AFA et DAF dans le département, au plus près des licenciés quel que soit leur discipline.
- Des compétitions qui viennent satisfaire nos licenciés compétiteurs en Karaté, AMVT, Vovinam.
- Des stages pour toutes les disciplines.
- Des outils de communication pour la promotion et l'image des disciplines.

Faire vivre une commission « développement durable » afin de suivre et aider les clubs.

- Le comité départemental s'efforcera d'avoir des gestes éco-responsables (limiter les transports, économie de papiers, développement du courrier électronique, sensibilisation lors des manifestations, réductions des emballages...).
- La mutualisation avec les clubs concernant les déplacements à des manifestations officielles est un objectif majeur pour cette olympiade.

Faire vivre la commission féminine :

- Une commission est créée mais nécessite d'être renforcée. Nous faisons appel à toutes les femmes souhaitant développer la pratique féminine et la prise de responsabilités par les femmes.
- Action à destination du public féminin le 8 mars 2015 à l'occasion de la journée de la femme.

Participation aux activités du CDOS

- Un membre du comité directeur du CDKDA53 est élu au CDOS.
- Dans la mesure du possible d'autres membres du CDKDA53 participent aux réunions organisées par le CDOS.

Aide à la Participation à la journée de l'enfant projetée par la ligue.

Formation et progression des arbitres dans le cadre départemental et formation continue

- La formation étant un objectif majeur pour le CDKDA53, une formation arbitrage et personnel administratif est organisée le Dimanche 28 septembre 2014. Elle concerne le Karaté, le Karaté Contact, les Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels et le Vovinam, et autres disciplines qui souhaiteraient se développer.

Formation spécifique aux examens de ceintures noires

- Aider les futurs candidats à un examen de grade ceinture noire à mieux le préparer : il ne faut pas oublier que la relève ne peut être assurée sans ceintures noires.
- Information théorique jury grade le 28 septembre 2014 : Karaté, Karaté-Contact, AMVT, VVN, ...

Formation des dirigeants de clubs Karaté et Disciplines Associées et autres clubs demandeurs.

- Si une demande suffisante est faite, le comité pourrait mettre en place une formation en partenariat avec le CDOS. Une enquête dans les clubs sera envoyée en cours de saison afin de recenser les besoins en formation.

Section Sportive Scolaire

- Le comité départemental est un acteur essentiel dans la promotion de la SSS mais il ne doit pas être le seul.
- Depuis les 3 dernières années la section ne connaît plus de succès en ne suscitant l'intérêt que de seulement 6 à 8 élèves.
- Le comité départemental fait survivre la SSS. Il est urgent d'avoir un élu référent pour la SSS.
- La pérennité de cette section pourrait passer par un club/collège ou bien par le recrutement d'un salarié après appel à candidature.
- Un début de saison décalé en raison de l'absence d'intervenant pour encadrer les séances.

Mr Anthony Lecomte a exprimé son refus lors de cette AG d'encadrer la SSS du collège Fernand Puech. Il a donc été soumis au vote la proposition du comité directeur de déposer une offre d'emploi pour l'encadrement notamment de la SSS cette saison car le collège et des parents sont dans l'attente de reprise de cette section.

Le bénévolat : Le bénévolat est précieux. Il faut savoir les remercier pour leur dévouement et leur apporter un minimum de reconnaissance.

Un appel à candidature est fait pour les médaillés de la jeunesse et des sports, et pour les médaillés fédéraux.

Le Calendrier prévisionnel a été présenté par Le DTD. (Voir annexe Calendrier 2014/2015)

## **8- Présentation et vote du budget prévisionnel 2014/2015**

Le président du club d'Evron ayant quitté la séance, le nombre de voix présente est de 31 pour 11 clubs représentés.

Mr Stéphy MAUNIT a présenté le budget prévisionnel équilibré à 13720 euros.

Suite à cela, le président a soumis au vote l'approbation du budget prévisionnel : l'assemblée générale l'a approuvé à l'unanimité.

## **9- Questions diverses**

Questions de M. Fluteaux :

- Quels ont été vos motivations pour demander l'organisation des 1er et 2<sup>ème</sup> dan dans le département ?

*Le président : comme cela a déjà été expliqué, l'organisation des grades s'insère dans une démarche de proximité avec nos licenciés. La ligue des Pays de la Loire n'ayant plus délégation à ce jour pour les grades, il s'avère que le comité départemental a eu raison de demander cette autorisation.*

- Quand est il de l'organisation ? comptez vous faire passer des karatékas devant un jury composé en partie de gradés A.M.V et inversement des pratiquants A.M.V. devant un jury composé en partie de gradés karatékas ? Quand sera t-il pour les AMVT et le Vovinam ?

*Le président : Il faut des juges pour constituer un jury. Pour cela il faut participer à une information théorique qui comme vous le savez se déroule demain matin à Mayenne. J'invite donc tous les gradés minimum 2<sup>ème</sup> DAN à y participer. Il me semble important que les gradés d'un département soient les acteurs du développement de leur discipline et de l'épanouissement de leurs licenciés.*

- La même question est également d'importance en ce qui concerne le D.A.F. ?

*Le président : Le DAF devrait être organisé en Mayenne les 5 et 6 avril prochain sous la responsabilité de l'ERF. Une évaluation est planifiée le 4 juillet 2015. Cette mise en place peut subir des changements en fonction des possibilités du responsable de l'ERF, M. BRONDY Christophe.*

- Quel est l'avenir pour la SSS ?

*Le président : l'avenir est incertain pour cette section. Il faut envisager un partenariat club/collège ou alors le recrutement d'un éducateur sportif.*

- Question de Cyrille TOUZE : Laissez-vous les karatéka s'occuper de l'organisation des championnats kata et kumité ?

*Le président : cette question a déjà eu une réponse positive. Le problème, c'est que vous n'avez jamais transmis de bilan et de résultats au comité départemental malgré plusieurs relances. Aussi, nous vous laisserons organiser à votre convenance vos championnats sous la condition du respect des règles et de disposer de bilans dans les plus brefs délais. Les dates sont cependant entérinées.*

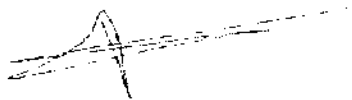
L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à la clôture de l'assemblée Générale par la remise gracieuse d'un sac de secours garni d'une valeur de 70 euros aux trois clubs ayant connu la meilleure croissance en terme de licenciés sur la saison 2013/2014 :

- Karaté Défense Lavallois : 105% de croissance
- Nghia Long Art Martiaux : 89% de croissance
- Karaté DO Changé : 46% de croissance

Fin de l'assemblée générale : 12h40

Rédigé à Laval, le 29/09/2014.

Manuela MICHEL  
Secrétaire générale et de séance



Xavier MAUNIT  
Président du CDKDA 53

